Société centrale d'hypothèques et de logement

Tout d'abord, je voudrais féliciter l'honorable député de York-Ouest (M. Fleming) de l'initiative qu'il a manifestée en présentant cette motion. Je suis tout à fait d'accord avec lui sur le fait que le nom actuel «Société centrale d'hypothèques et de logement» est particulièrement mal approprié pour décrire le rôle que cette société de la Couronne joue et jouera dans la vie des Canadiens. «Habitat Canada», dans les deux langues officielles, démontre avec plus de précision jusqu'à quel point la Société se soucie des conditions de vie de la population dans toutes les parties du pays, dans les villages et les petites villes aussi bien que dans les milieux urbains et en banlieue.

En préconisant l'adoption de ce nouveau nom cependant, je n'aimerais pas laisser l'impression que la Société se préoccupera moins des questions fondamentales relatives à l'habitation et aux hypothèques, qui constituent un besoin fondamental pour permettre à tous les Canadiens d'accéder à un bon logement movennant des conditions financières à leur portée. Il ne fait aucun doute que la première priorité du gouvernement et de la Société dans les mois à venir consistera à augmenter considérablement la production de logements, particulièrement dans la gamme des prix modiques, et d'assurer que ces logements soient accessibles à ceux qui en ont le plus besoin. Nous envisageons avec confiance la possibilité de trouver une solution aux problèmes du logement avec lesquels nous sommes aux prises en ce moment, et qui sont essentiellement...

L'Orateur suppléant (Mme Morin): A l'ordre. Je viens de rappeler aux honorables députés d'essayer autant que possible de s'en tenir au changement de nom du bill C-215.

[Traduction]

M. De Bané: Madame l'Orateur, je tiens à dire au nom du gouvernement que nous approuvons entièrement l'objet du bill du député de York-Ouest. Je rappelle aux députés que si l'on peut identifier cet organisme fédéral par le sigle «CMHC» en anglais, ce n'est pas possible en français. Je n'ai jamais entendu personne désigner «la Société» par le sigle «SCHL» en français. Il faut l'appeler «la Société centrale d'hypothèques et de logement». En anglais, on peut la désigner par le sigle «CMHC», alors qu'en français, il faut indiquer le nom au complet.

L'initiative du député de York-Ouest permet, à mon avis, de faire connaître davantage le nouveau rôle de la SCHL qui ne se voit plus seulement comme une banque, qu'elle croyait être il y a 20 ans. Pendant toutes ces années, la société s'est révélée un instrument dans la politique d'assistance sociale du gouvernement fédéral.

M. McKinnon: Vous piétinez le Règlement, encore une fois.

M. De Bané: Fermez-la et écoutez-moi bien . . . Compris?

[Français]

Alors je pense, madame le président, que le projet de l'honorable député reflète très bien le rôle de la Société [M. De Bané.]

centrale d'hypothèques et de logement, qui a été très bénéfique dans l'histoire canadienne, surtout depuis l'après-guerre.

[Traduction]

Pour toutes ces raisons, le gouvernement voit l'initiative du député de York-Ouest d'un œil favorable et, au nom du ministre, je recommande aux députés d'appuyer le bill.

M. Harvie Andre (Calgary Centre): Madame l'Orateur, j'aimerais d'abord dire que je suis d'accord avec le député de Broadview (M. Gilbert): «Habitat Canada» me fait penser à un nouvel organisme de protection du milieu.

Le secrétaire parlementaire a parlé de l'opportunité d'avoir des noms également compréhensibles dans les deux langues. Lorsqu'il s'agit de nommer de nouveaux organismes, le principe est excellent et je l'approuve entièrement. Mais que va-t-il se passer maintenant? Allonsnous voir défiler tout un chapelet de bills privés, visant à changer le nom de toutes les sociétés de la Couronne, comme le CN, la société Polymer, l'Énergie atomique du Canada, Limitée, La Northern Transportation Limited, et le reste?

Je pense exprimer l'avis de la majorité de mon parti quand je dis que nous reconnaissons que certains de nos prédécesseurs au Parlement ne se sont pas assez souciés de pouvoir identifier les ministères, les activités du gouvernement et les sociétés de la Couronne dans les deux langues comme il se devait, et, de ce fait, ne les ont pas baptisés aussi judicieusement qu'ils auraient pu. Mais ce n'est sûrement pas une raison valable pour changer tous les noms, du moins, pas celui-ci.

J'associe le mot «habitat» à une forme d'architecture. Comme le dictionnaire l'indique, le mot ne veut rien dire. J'ai souvent l'impression que les ministériels voient dans un changement de nom presque l'égal d'une politique. Je ne me lancerai pas sur le sujet du logement—même si, Dieu sait! il y aurait de quoi parler pendant plusieurs jours, sans compter qu'il ne me reste que quelques minutes de temps de parole—je me bornerai donc à dire que le député s'arrête aux précédents historiques à la Chambre. J'ai entendu dire, sans pouvoir le vérifier personnellement, qu'un ministériel de l'équipe actuelle avait pour seul titre de gloire la présentation d'un bill privé à ce sujet.

• (1750)

Les problèmes de logement au Canada sont extrêmement graves. Depuis trois mois, le prix d'un terrain viabilisé a augmenté de 12 p. 100 à Calgary. Que fait-on pour remédier à la situation? Je ne sais pas combien d'employés compte la SCHL, mais je pense que ce serait vraiment le moment le plus mal choisi pour leur faire parcourir le pays pour modifier toute la documentation et mettre de nouvelles enseignes sur les édifices de la société. Ce qu'ils devraient faire assurément, c'est porter toute son attention sur les problèmes de logement. Si on veut absolument un nouveau nom, Logement Canada conviendrait bien mieux que Habitat Canada.